



Communiqué de presse du 15/09/17 « Vivre Kourou Autrement »

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2017 à KOUROU

CONSEIL MUNICIPAL DE KOUROU, UNE VICTIME : LA POPULATION

Une fois de plus, le maire de Kourou convoque son conseil municipal et ne vient pas. Vendredi 15 septembre 2017, à 18 heures, la salle de conseil à Kourou est bien vide. Peu d'élus, quelques cadres isolés ... Nous comprenons rapidement que le conseil municipal n'aura pas lieu.

A 18h40, alors que nous sommes 16 élus sur 35 dans la salle, dont 5 élus de l'opposition, le 2ème adjoint fait l'appel pour constater l'absence de quorum !

Onze élus de la majorité ... on se dit que c'est un conseil sans importance, avec juste un ou deux points à régulariser !

Point du tout

Au menu, nous avons entre autres

- l'avenir du CMCK (Centre Médico Chirurgical de Kourou),
- l'avis de la Chambre régionale des comptes annonçant que **la Ville de Kourou ne respecte pas ses engagements financiers pour un équilibre budgétaire prévu en 2019, et dénonçant son « manque de rigueur dans la gestion de ses charges à caractère général, aggravé par son manque de fermeté dans le contrôle de l'exécution de ses achats »**,
- la demande du maire de Kourou de gérer la commune **sans passer par le conseil municipal** : tout pouvoir pour faire un emprunt de 10 millions d'euros, pour décider de prix, gérer l'urbanisme, créer des régies ... une belle démocratie, vous en conviendrez !
- vendre le terrain prévu pour la construction d'une école à une société privée pour construire des logements,
- sauver le littoral de l'Anse d'une érosion programmée,
- gérer le budget et payer les dettes

Un beau menu ! De quoi discuter d'orientations politiques, avoir des débats de fond sur la gestion de la ville de Kourou. Mais voilà, rien, pas de quorum, pas d'agitation dans la majorité ... C'était donc prévu ?

A qui profite cette politique de la chaise vide ? Où est passé le sens des responsabilités ?

Chacun ira de ses hypothèses ...

Ce qui est sûr, c'est que la première victime, est bien la population kourouciennne.

Pas de débats, pas d'orientations politiques, pas de réponse, pas de justification des dépenses, pas de transparence, pas même de vote avant de lancer des chantiers.

Cela reste-il légal ? Monsieur le Préfet, qu'en pensez-vous ?

Nous, simples citoyens, sommes indignés. Notre cadre de vie, nos impôts, l'avenir de notre territoire, tous ces points méritent un autre engagement.

Le groupe VIVRE KOUROU AUTREMENT